



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

## P.V. n°7 – 12 janvier 2026

### Présents :

Mmes. Marie DIDIENNE – Céline DIETENBECK - Marine KAUFFER - Blandine LE FRANC-LEHNEN - Christelle SCHMITT – Marion ZANGER

MM. Jacques BISCEGLIA - Armand KOST – Laurent LELEU - Gilles LIX – Yann MONTAGNE - Xavier OBERNESSER – Jean-Marc SCHNELL – Pierre WILT

### Invités :

Mmes. Doriane DJELOU – Laurence LEMARCHAND

MM. Léo IOANNOU

### Excusés :

Mme. Muriel FENDER

Le Président, **Yann MONTAGNE**, ouvre la séance à 19h15. Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et excuse les absents. Il souhaite la bonne année.

**Yann MONTAGNE** annonce comme suit l'ordre du jour :

1. Approbation des PVs
2. Activité des Commissions
3. Point financier
4. Point Basket Center
5. Divers

## 1. Approbation des PVs

- PV Comité Directeur N°3 du 06/10/2025 - **Approuvé à l'unanimité**

- PV Comité Directeur N°4 du 21/10/2025 - **Approuvé à l'unanimité**
- PV Comité Directeur N°5 du 03/12/2025 - **Approuvé à l'unanimité**
- PV Comité Directeur N°6 du 05/12/2025 - **Approuvé à l'unanimité**
  
- PV Bureau N°2 du 06/10/2025 - **Approuvé à l'unanimité**
- PV Bureau N°3 du 03/11/2025 - **Approuvé à l'unanimité**
- PV Bureau N°4 du 08/12/2025 - **Approuvé à l'unanimité**

## 2. Activité des Commissions

---

- Commission Sportive Jeunes :

**Christelle SCHMITT** informe le Comité Directeur de plusieurs difficultés rencontrées dans le cadre du Championnat Interdépartemental, et plus précisément U15F et U15M, portant principalement sur le temps de jeu et le nombre de joueurs inscrits sur la feuille de match.

Après échanges, les décisions suivantes sont validées :

- le nombre de joueurs autorisés sur la feuille de match est porté de 10 à 12 ;
- le temps de jeu est modifié, passant de 4 x 8 minutes à 4 x 10 minutes.

Il est également acté que la phase finale interdépartementale sera identique pour les catégories masculines et féminines.

**Jean-Marc SCHNELL** soulève la question des prolongations. Il est précisé que celles-ci resteront fixées à 2 minutes, renouvelables autant de fois que nécessaire pour déterminer le vainqueur de la rencontre.

- Commission 3x3 :

**Ishan MEYER** présente le calendrier prévisionnel des prochaines échéances :

- 06 février : Coupe de France Entreprise (phase Ligue)
- 14 juin : Open Access à Saverne
- 05 juillet : 67 Tour à Sélestat

Il est précisé que le 1er stop de la 67 League 3x3 a dû être annulé en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Le 2<sup>e</sup> stop de la 67 League 3x3 est quant à lui programmé le 22 février.

- Commission Qualification :

**Laurent LELEU** présente un point d'étape sur les licences. À ce jour, le Comité Départemental compte 16 680 licenciés, soit une augmentation de 1 % par rapport à la même période de la saison précédente.

- **Commission Technique :**

**Gilles LIX** indique que les différentes formations se poursuivent normalement. Un retour très positif est fait sur le plateau U7. Une réunion est prochainement prévue concernant la formation « entraîneur non formé ».

**Laurence LEMARCHAND** informe :

- que le camp d'été affiche une première semaine complète ;
- que le Tournoi Inter-Comités (TIC) se déroulera du 26 au 28 février, avec un point sur l'organisation (hébergement au lycée Jean Monnet, finalisation du livret d'accueil) ;
- du retour sur l'organisation et les sites retenus pour la Fête du Mini Basket.

Une réflexion est également en cours afin d'éviter l'arrêt des sections sportives de Couffignal et de Truchtersheim

- **Commission Contrôle de brûlage :**

**Armand KOST** indique que les contrôles sont en cours et remercie **Laurent LELEU** pour son appui dans ce travail.

- **Commission Médicale :**

**Marine KAUFFER** informe le Comité Directeur qu'il n'y a rien à signaler à ce jour.

- **Commission Communication, Marketing, Evénementiel :**

**Marion ZANGER** fait un retour positif sur l'organisation du calendrier de l'Avent et annonce la poursuite du développement de la boîte à outils à destination des clubs.

- **Commission Equipement :**

**Pierre WILT** signale un bug FBI concernant les salles non classées. Il précise que les homologations des salles sont désormais quasiment à jour.

- **Commission Officiels :**

**Jean-Marc SCHNELL** exprime le souhait d'une harmonisation des indemnités d'arbitrage entre le CD67 et le CD68, notamment pour le championnat interdépartemental. Le sujet fera l'objet, en vue de la saison prochaine, d'une réflexion globale ultérieure.

Il dresse ensuite un point-étape et bilan chiffré des actions en cours :

- Formation initiale (décembre – février) : 12 participants et 1 arbitre en 'retour au sifflet' ;
- Formation initiale Hiver (23 au 27 février) : inscriptions à venir ;

- Formation initiale Printemps (20 au 24 avril) ;
- École d'arbitrage : 27 clubs enregistrés en niveau 1 ;
- Formation continue : 33 inscrits ;
- Observations : 50 arbitres observés.

Concernant les désignations, il déplore les indisponibilités trop fréquentes et récurrentes des arbitres. Les priorités sont données aux compétitions jeunes U13 à U18, interdépartementales, D1 poules hautes ainsi qu'aux seniors PRF à DF2 et PRM à DM3.

**Yann MONTAGNE** fait également un retour sur Le Pacte Officiels #TousEngagés, à la suite du séminaire fédéral organisé à Troyes.

### 3. Point financier

---

**Yann MONTAGNE** informe de l'acceptation d'un moratoire d'1 an du pool bancaire sur les 3 emprunts d'1 million d'euros (hors intérêts).

La première échéance non honorée a été en juillet 2025. Aussi ce moratoire sera effectif jusqu'en juin 2026.

En contrepartie, pour faire suite à la demande du pool bancaire, il sollicite l'autorisation du Comité Directeur, en sa qualité de Président, de solder ces 3 emprunts au moment du rachat du Basket Center.

Cette demande est approuvée à l'unanimité.

En conséquence de ces décisions du pool bancaire, la Crédit Mutuel, nous a également octroyé un moratoire sur l'emprunt de 350 000 €.

**Xavier OBERNESSER** informe :

- de l'obtention d'une subvention de 6 500 € de l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour les projets sportifs fédéraux ;
- du versement de 5 000 € par Puma.

Concernant le 2<sup>e</sup> acompte, 5 clubs n'ont pas payé à l'échéance du 2 janvier, ni suite à la relance du 6. Parmi eux, 2 ont demandé un délai de paiement. Mais 3 n'ont manifesté aucun signe. Conformément à nos dispositions financières ces 3 clubs font l'objet d'une pénalité de 10%.

Il est également confirmé que le CD67 pourra honorer la facture du 3<sup>e</sup> acompte de la Ligue Grand Est.

## 4. Point Basket Center

---

**Yann MONTAGNE** informe que deux dossiers de reprise du Basket Center sont actuellement à l'étude. Cependant, il est soumis à une clause de confidentialité. Il ne peut donner davantage d'information, le dossier suit son cours.

Il a également fait un retour sur la réunion avec la société Kronenbourg, concernant la convention brasseur et les modalités d'achèvement du contrat.

## 5. Divers

---

**Yann MONTAGNE** informe :

- de la rédaction en cours d'un cahier des charges pour la Commission des Présidents ;
- d'une réunion prévue le 20 janvier avec Jeunesse et Sports, portant notamment sur les incivilités et les ressources humaines ;
- qu'un audit du CD67 sera prochainement réalisé dans le cadre du dispositif DLA.

**Blandine LE FRANC-LEHNEN** fait un retour sur le séminaire de la FFBB à Troyes, notamment sur les thématiques du Pack Tous Engagés et des CTC.

Aucun autre point n'étant évoqué, le Président lève la séance à **21h10** en remerciant les membres présents.

La Secrétaire Générale,  
**Blandine LE FRANC-LEHNEN**



Le Président,  
**Yann MONTAGNE**

